

GENERAL DYNAMICS

Normes d'éthique et de conduite des affaires

7e édition, 2025

Table des matières

Message du PDG	3
Notre philosophie	4
Principes d'éthique des affaires	6
Modèle d'éthique des affaires	7
À propos de ce livret	8
Conduite de nos affaires	10
Travailler avec les clients du gouvernement et les fonctionnaires	14
Travailler ensemble	16
Protéger nos ressources	18
Passer à l'action	20
Index	23
Numéros de téléphone de la ligne d'assistance éthique	24

Message du PDG

Chère ou cher collègue :

La conduite éthique des affaires n'est pas seulement une partie de ce que nous faisons - c'est le cœur de tout ce que nous faisons. Notre culture consistant à faire constamment ce qu'il faut pour nos employés, nos clients et nos partenaires a fait de General Dynamics ce qu'elle est aujourd'hui, et c'est elle qui continuera à nous propulser vers l'avenir.

Nous sommes une entreprise mondiale composée de personnes qualifiées qui exercent un large éventail d'activités commerciales dans différents segments. Notre éthos est ce qui nous unit et nous donne un engagement commun à maintenir les plus hautes normes d'éthique et d'intégrité dans tout ce que nous faisons.

L'intention des *normes d'éthique et de conduite des affaires de General Dynamics*, que nous appelons le *Livre bleu*, est de vous donner les outils nécessaires pour intégrer la prise de décision éthique dans tous les aspects de votre travail, et pour aborder avec confiance les questions liées à l'éthique lorsqu'elles se présentent. Mais notre éthos ne se limite pas à suivre les lois et les politiques. Il vise une mise en pratique sans relâche de nos valeurs fondamentales de transparence, d'honnêteté, de confiance et d'alignement.

Lisez attentivement le *Livre bleu*, et consultez le régulièrement. Ce sont les principes sur lesquels notre entreprise est construite, et qui garantissent que nous remplissons notre devoir d'agir de manière responsable envers nos clients, nos investisseurs, nos employés et nos communautés. Chacun d'entre nous a le devoir de maintenir les normes élevées qui font la réussite de l'entreprise.

Sincèrement,



Phebe N. Novakovic
Président et Président-directeur général

Notre philosophie

Notre philosophie est notre nature morale distinctive.
Nos employés forment une communauté de personnes dévouées à cet éthos.

Chacun d'entre nous a l'obligation de se comporter en fonction de ses valeurs. De cette manière, nous assurons de demeurer un modèle exemplaire des investissements en nous que font nos actionnaires, nos clients, nos employés et nos communautés, maintenant et dans le futur.

Notre culture, notre modèle d'entreprise et nos interactions quotidiennes sous-tendent notre philosophie. Ces valeurs sont un rappel constant de qui nous sommes et de ce que nous faisons. Tous les jours, elles :

Déterminent comment nous opérons nos affaires.

Nous recherchons l'excellence opérationnelle en anticipant les besoins des clients, en favorisant l'innovation, en améliorant les processus et en réduisant les déchets, les émissions et la consommation d'énergie. Nous croyons qu'il faut être un gestionnaire avisé du capital et des ressources.

Gouvernent la manière dont nous collaborons avec nos employés, nos clients, nos partenaires et nos fournisseurs.

Nous devons être francs et ouverts au changement. Nous recherchons des employés, des partenaires et des fournisseurs qui respectent les mêmes valeurs dans leurs activités et nous les soumettons aux mêmes normes élevées que nous imposons.

Guident nos interactions les uns avec les autres.

En tant que communauté de personnes, nous nous consacrons à l'objectif de notre entreprise et à la promotion de la santé, du bien-être et de la sécurité de nos employés. Nous nous traitons mutuellement avec

dignité et respect, en célébrant nos similitudes comme nos différences.

Garantissent une rémunération équitable et l'égalité des chances en matière d'emploi dans des lieux de travail productifs et fondés sur des principes.

Nos valeurs nous motivent à promouvoir des pratiques organisationnelles solides qui offrent des opportunités aux personnes de tous milieux. Nous défendons les droits humains universels fondamentaux, y compris le fait que tout emploi doit être volontaire. Nous nous opposons sans équivoque à la traite des personnes sous toutes ses formes.

Nous connectent à nos communautés.

Remplir notre obligation d'être une entreprise se comportant en bon citoyen signifie que nous nous engageons dans des actions qui favorisent le bien-être de nos communautés. Pour ce faire, nous appuyons la participation à des organisations d'aide sociale, encourageons le bénévolat et prenons des initiatives pour atténuer le changement climatique, éliminer les déchets dangereux de nos processus et protéger les ressources en eau.

LES RÈGLES QUE NOUS SUIVONS, EN TOUTES
CHOSSES ET À TOUT MOMENT



Principes d'éthique des affaires

Nous sommes en affaires pour obtenir un rendement équitable au nom de nos actionnaires.

Utiliser les actifs avec sagesse

- La façon dont nous gérons les actifs reflète nos valeurs personnelles et celles de notre entreprise, et détermine notre capacité à obtenir un rendement équitable.

Offrir un accord équitable

- Nous offrons les meilleurs produits à un prix raisonnable.
- Nous prenons des décisions difficiles et nous nous attaquons à des choix difficiles.
- La façon dont nous prenons ces décisions reflète nos valeurs.

Tenir ses promesses

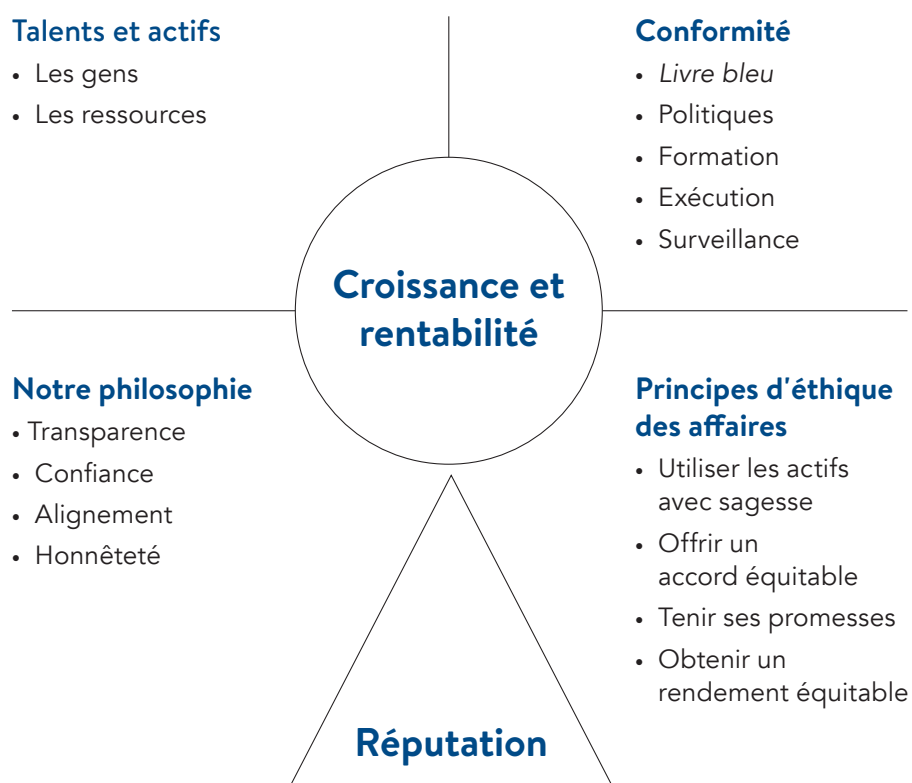
- Nous sommes des gens de parole - nous tenons nos promesses.
- Nous sommes responsables envers nos parties prenantes et gagnons leur confiance chaque jour.

Obtenir un rendement équitable

- Notre réputation est basée sur notre capacité à utiliser nos valeurs pour générer des profits.
- Alors que nous tenons nos promesses, nous devons performer pour obtenir un rendement équitable.

Notre conduite des affaires reflète nos principes d'éthique des affaires.

Modèle d'éthique des affaires



Nous sommes responsables envers nos parties prenantes

Actionnaires - Clients - L'un l'autre - Fournisseurs - Communautés - Pays

À propos de ce livret

Une référence pratique

Chaque jour, vous devrez faire face à et prendre des décisions qui sont essentielles à notre succès. Ce livret est une référence pratique que vous pouvez utiliser pour obtenir les informations dont vous avez besoin pour prendre de bonnes décisions. Vous apprendrez également quand contacter l'officier d'éthique de votre unité commerciale et d'autres ressources utiles.

Au fil des ans, ce livret est devenu connu sous le nom de *Livre bleu* d'après la couleur de sa couverture. Utilisez le *Livre bleu* en conjonction avec notre éthos et les politiques, procédures et règles de travail de votre unité commerciale pour guider vos actions dans le cadre de votre travail. Bien que le *Livre bleu* ne soit pas un contrat de travail, il est destiné à définir les attentes de base de cette entreprise concernant vos performances.

Le *Livre bleu* s'applique à tous les officiers, cadres, et employés à temps plein, à temps partiel et temporaires de General Dynamics. Nous attendons de nos fournisseurs, vendeurs, entrepreneurs et coentreprises et autres partenaires commerciaux qu'ils se comportent de manière éthique et qu'ils développent des programmes de conformité conformes à nos valeurs à tous égards importants. Seul le Conseil ou un comité du Conseil autorisé peut accorder une modification ou une dérogation au présent *Livre bleu* au nom des officiers exécutifs de la société. Toute modification ou renonciation sera divulguée publiquement si la loi ou les règlements boursiers applicables l'exigent.

Principes d'éthique des affaires et conformité

Lorsque nous parlons d'éthique des affaires, nous faisons référence aux engagements qui font le succès de notre entreprise. Nous sommes équitables envers les clients, les fournisseurs et les concurrents de notre entreprise, ainsi que les uns avec les autres. Chacun d'entre nous doit s'efforcer d'être :

- Respectueux des lois
- Honnête et digne de confiance
- Responsable et fiable
- Équitable et coopératif

Lorsque nous parlons de conformité, nous faisons référence aux lois, règles, règlements et politiques qui contrôlent et dirigent nos actions et celles de notre entreprise. Le *Livre bleu* comprend des informations sur les aspects de l'éthique et de la conformité de la conduite des affaires.

La réalité mondiale de notre travail

Nous opérons dans de nombreux pays du monde entier. Nos employés sont des citoyens de différents pays et appartiennent à différents groupes culturels. Nous sommes soumis aux lois et réglementations de tous les pays, états et municipalités où nous avons des opérations et faisons affaire. Notre présence mondiale nous soumet au contrôle réglementaire et juridique de nombreuses juridictions en même temps.

Nous devons reconnaître la réalité mondiale de notre travail. Dans certains cas, il peut y avoir un conflit réel ou apparent entre les lois de deux ou plusieurs pays. Dans ce cas, vous devez obtenir immédiatement des conseils juridiques pour déterminer comment résoudre correctement le conflit.

Obtenir des réponses

Ce *Livre bleu* ne vous donnera pas une réponse pour chaque situation. Chacun d'entre nous a déjà été confronté à un moment où la bonne ligne de conduite était difficile à déterminer. Les faits étaient peut-être complexes. De nombreuses personnes pourraient être affectées par notre décision. Peut-être qu'un "bon" choix n'était tout simplement pas évident, ou que nos intérêts personnels entraient en conflit avec les meilleurs intérêts de General Dynamics. Peut-être ne disposez-vous pas des informations nécessaires pour faire un choix éclairé.

Vous disposez de nombreuses ressources pour répondre à vos questions sur l'éthique et la conformité. Si vous connaissez la réponse à une question d'éthique et que vous êtes à l'aise avec votre décision, vous pouvez agir avec confiance. Si ce n'est pas le cas, plusieurs endroits sont à votre disposition pour obtenir des conseils et des orientations :

- Pratiques standard et politiques de General Dynamics
- Votre superviseur ou gestionnaire
- Votre représentant du bureau d'éthique local
- Votre officier de l'éthique de l'unité commerciale
- Le département des ressources humaines
- Le représentant de l'environnement, de la sécurité et de la santé
- Le département de la sécurité
- Le département de finances ou de contrôles internes
- Le département juridique
- Le département du commerce international et de la conformité
- Le bureau d'éthique dans l'entreprise de General Dynamics
- La ligne d'assistance éthique de General Dynamics

Les coordonnées des officiers de l'unité commerciale et de l'entreprise en matière d'éthique sont disponibles

sur le site Web de la ligne d'assistance éthique sous la rubrique Ressources supplémentaires à l'adresse www.gd.ethicspoint.com. Sur le site Web, vous pouvez également trouver les numéros de téléphone gratuits de la ligne d'assistance de chaque pays dans lequel General Dynamics a des employés. (Une liste partielle figure à la fin de ce livre).

Prendre des décisions difficiles

Les informations contenues dans le *Livre bleu* vous aideront à résoudre la plupart des questions et dilemmes commerciaux difficiles. Mais les réponses à certains problèmes ne sont pas évidentes. Certaines choses peuvent sembler justes, mais ne le sont pas forcément. Prenez donc le temps de réfléchir avant d'agir.

Suivez les étapes de notre modèle de prise de décision éthique :

- Ai-je bien examiné les faits?
- Ai-je utilisé les ressources à ma disposition?
- Ai-je considéré toutes les questions?
- Ai-je bien réfléchi à mes options?
- Ai-je envisagé les conséquences de mes choix?
- Dois-je consulter quelqu'un au sujet de la situation?
- Ma décision résistera-t-elle à l'épreuve du temps?

Le modèle de prise de décision éthique est un outil pour aider les employés à prendre de bonnes décisions. Il peut être trouvé sur le site Web de la ligne d'assistance éthique à l'adresse www.gd.ethicspoint.com.

Si vous n'êtes toujours pas sûr de ce que vous devez faire, dites-le et obtenez les conseils dont vous avez besoin. Continuez à poser des questions jusqu'à ce que vous soyez certain de faire ce qu'il faut. General Dynamics n'exercera pas de représailles contre toute personne qui porte à notre attention de bonne foi un problème d'éthique ou de conformité.

Souvenez-vous : en cas de doute, demandez conseil avant d'agir.

Mener nos affaires

Certaines règles régissent la manière dont nous menons nos affaires au quotidien.

Antitrust, pratiques commerciales, et information concurrentielle

Les lois antitrust et sur la concurrence interdisent les accords qui éliminent ou découragent la concurrence. Enfreindre ces lois peut entraîner de lourdes peines monétaires et des peines de prison. Nous nous conformons pleinement aux lois antitrust et sur la concurrence de chaque juridiction où nous opérons.

Nous nous engageons à appliquer des pratiques de vente équitables et compétitives. Nous ne nous engagerons pas dans des pratiques qui limiteraient injustement le commerce ou excluraient des concurrents du marché. Nous ne communiquerons pas de manière formelle ou informelle avec des concurrents pour fixer ou contrôler les prix, répartir les marchés, boycotter les clients ou les fournisseurs, ou limiter la vente de produits.

Nous ne ferons pas de fausses déclarations concernant nos concurrents, ni ne conspirerons pour obtenir ou utiliser leurs informations exclusives de manière inappropriée.

En ce qui concerne les lois antitrust et les pratiques concurrentielles, vous avez les responsabilités suivantes :

- Éviter même les conversations informelles ou occasionnelles avec les employés de nos concurrents concernant les prix, les produits ou les clients
- Ne jamais faire de déclarations inexactes ou malveillantes sur nos concurrents

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts se produit lorsque vos intérêts privés interfèrent - ou semblent interférer - avec les intérêts de General Dynamics. Vous devriez fonder vos décisions commerciales sur les besoins de notre entreprise plutôt que sur vos propres intérêts, ceux de votre famille ou de vos amis, ou sur votre désir de gain personnel. Vous ne devez pas faire affaire avec des organisations dans lesquelles vous ou votre famille, avez un intérêt financier substantiel. Chacun d'entre nous doit traiter avec les fournisseurs, les clients et d'autres personnes de manière à éviter même l'apparence d'un conflit entre nos intérêts personnels et ceux de General Dynamics. Communiquez avec l'officier d'éthique de votre unité commerciale et divulguez toute situation qui présente ou pourrait présenter un conflit d'intérêts.

Les situations suivantes peuvent facilement donner lieu à des conflits d'intérêts :

RELATIONS D'AFFAIRES PERSONNELLES

Vous devriez divulguer à l'officier d'éthique de votre unité commerciale tout intérêt substantiel que vous ou un membre de votre famille immédiate pourriez avoir auprès de nos fournisseurs, clients ou concurrents. La possession d'actions dans une entreprise cotée en bourse qui est un concurrent pourrait créer des conflits d'intérêts réels ou potentiels pour vous et notre entreprise. Veillez à ce que vos relations professionnelles personnelles n'influencent pas les décisions que vous prenez au nom de General Dynamics.

RELATIONS ORGANISATIONNELLES

Si vous ou un membre de votre famille immédiate occupez un poste d'administrateur, de dirigeant ou de consultant pour une entreprise qui fait affaire avec nous, vous devez divulguer ces obligations à l'officier d'éthique de votre unité commerciale, même si ce service n'est pas rémunéré.

EMPLOI EXTÉRIEUR

Avant d'accepter un emploi extérieur, considérez si ce second emploi pourrait créer un conflit d'intérêts avec votre travail ici ou avoir un impact négatif sur votre capacité à faire votre travail. Accepter un second emploi peut être délicat, car vous ne voyez pas toujours clairement où doit aller votre loyauté. N'acceptez pas d'emploi extérieur chez nos concurrents, fournisseurs ou clients.

Recueillir des informations sur la concurrence

Les informations commerciales correctement recueillies sont précieuses. Toutefois, vous ne devez recueillir des informations sur nos concurrents qu'à partir de sources publiques librement accessibles. N'espionnez jamais et ne volez jamais afin d'obtenir des informations sur la concurrence. De même, nous respectons toutes les règles d'intégrité des marchés publics et ne recherchons ni n'acceptons d'informations sur les appels d'offres ou les offres en dehors des canaux appropriés. Demandez conseil si vous pensez que quelqu'un vous donne des informations confidentielles que vous ne devriez pas avoir. À moins que la divulgation ne soit autorisée, protégez toutes les informations commercialement sensibles que vous obtenez dans le cadre de votre travail.

Cadeaux et hospitalité - Clients commerciaux

CADEAUX

Nous sommes en concurrence uniquement sur les mérites de nos produits et services. Lorsque des personnes échangent des cadeaux dans un contexte

commercial, il peut sembler que des faveurs ont été accordées afin d'influencer le jugement commercial. Nous pouvons offrir des cadeaux, des repas, des rafraîchissements et des divertissements de valeur raisonnable dans le cadre de nos activités avec des clients commerciaux ou du personnel non gouvernemental, à condition que cette pratique n'entre pas en conflit avec nos normes ou les normes de l'organisation du bénéficiaire. Vous ne devez pas donner ou offrir de cadeau, ou quoi que ce soit de valeur, si un tel cadeau peut sembler inapproprié.

RÉCEPTION DE CADEAUX

En règle générale, vous ne devez pas accepter de cadeaux, de repas ou de divertissements de la part des personnes avec lesquelles nous faisons affaire, à moins que cette activité ne serve un objectif commercial légitime et soit appropriée à la relation. Vous pouvez accepter des petits cadeaux qui sont de valeur modeste seulement.

Lorsque vous faites des affaires dans certains pays, il peut être habituel d'accepter des cadeaux de valeur substantielle. Ces cadeaux sont la propriété de l'entreprise et doivent être signalés à l'officier d'éthique de votre unité commerciale pour en disposer. Par exemple, ils peuvent être achetés à l'entreprise à leur juste valeur marchande, ou donnés à une organisation caritative appropriée au nom de General Dynamics.

En ce qui concerne le don ou la réception de cadeaux, vous avez les responsabilités suivantes :

- Ne pas offrir ni fournir de cadeaux lorsque cela est interdit par les règles, normes ou politiques du destinataire
- Ne pas donner ou accepter des cadeaux d'une valeur supérieure à un montant modeste lorsque vous traitez avec des clients commerciaux
- S'assurer que les repas et les divertissements ont des objectifs professionnels valides
- Avant d'offrir ou de conserver un cadeau d'une valeur supérieure à la valeur nominale, consulter le responsable de l'éthique de votre unité commerciale

Informations privilégiées et opérations sur titres

Vous pouvez prendre connaissance d'informations importantes liées à General Dynamics ou à d'autres entreprises avant que le grand public ne soit au courant de ces informations. Ce type d'information est appelé information d'"initié". Vous ne pouvez pas acheter ou vendre des actions sur la base de ces informations privilégiées, ni transmettre des informations privilégiées à quelqu'un d'autre qui achète ou vend ensuite des actions, tant que ces informations n'ont pas été rendues publiques. Ces règles s'appliquent également aux transactions plus complexes, notamment les options, et les options de vente et d'achat, ainsi qu'aux techniques telles que la vente à découvert. La meilleure façon de savoir si une information est publique est de vérifier son accessibilité sur les canaux publics, notamment les journaux, la télévision ou l'internet.

Pour vous conformer aux lois sur les valeurs mobilières des juridictions où nous opérons, vous avez les responsabilités suivantes :

- Ne jamais effectuer de transactions sur titres fondées sur des informations non publiques
- Ne jamais dire à d'autres personnes d'effectuer des opérations sur titres sur la base d'informations non publiques
- Ne pas transmettre d'informations privilégiées à quelqu'un qui n'a pas besoin de les connaître

Affaires internationales

General Dynamics est une entreprise mondiale dont le siège social est situé aux États-Unis. Nous suivons les lois et réglementations de tous les pays et de toutes les juridictions où nous faisons affaire.

En dehors de votre pays d'origine, vous pouvez rencontrer des règles, des réglementations, des pratiques commerciales, des méthodes et des cultures qui ne vous sont pas familières. Familiarisez-vous avec les pratiques commerciales des autres pays, afin de ne pas mettre notre entreprise, nos partenaires commerciaux ou vous-mêmes dans l'embarras. Si un conflit survient en ce qui concerne les lois de deux ou plusieurs pays, contactez le département juridique pour obtenir de l'aide.

Nous respectons les lois et règlements concernant l'importation et l'exportation de nos produits, informations (par exemple, la technologie et les données techniques) et services, y compris la réglementation

américaine sur le trafic international d'armes ("ITAR") et la réglementation sur l'administration des exportations ("RAE"). Presque tous les pays ont des lois et des règlements qui contrôlent les mouvements internationaux (par exemple, les importations, les exportations, les réexportations et les transferts de technologie) de certains produits, informations (par exemple, la technologie et les données techniques) et services. Ces lois et réglementations peuvent également restreindre le transfert d'informations contrôlées à certaines personnes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de votre pays. De plus, il existe des lois et des règlements qui interdisent les transactions avec des pays, des gouvernements, des entreprises et des individus "sanctionnés" ou "sous embargo". Nous nous conformons également à toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables. Le département juridique peut fournir une assistance supplémentaire.

Lorsque vous faites affaire dans n'importe quel pays, vous avez les responsabilités suivantes :

- Rester à jour avec toutes les lois et tous les règlements qui s'appliquent à votre travail
- Connaître et respecter les lois concernant l'exportation et l'importation de nos produits, informations (par exemple, la technologie et les données techniques) et services
- Faire preuve de diligence raisonnable avant d'engager des tiers pour représenter nos intérêts, et rappelez-vous que les tiers ne peuvent rien faire que nous ne serions pas autorisés à faire. En collaboration avec des experts internationaux en la matière, veillez à choisir des consultants, des représentants commerciaux, des distributeurs et d'autres intermédiaires internationaux qui font preuve d'un comportement éthique et conforme.

Lobbying et contributions politiques

Le lobbying et les contributions politiques sont des activités hautement réglementées et contrevenir à ces lois peut entraîner des sanctions pénales. Par conséquent, n'octroyez pas des fonds de l'entreprise ou d'autres ressources, directement ou indirectement, à un candidat, un parti ou un groupe de défense politique ou à des organisations associées à l'honneur d'une personnalité politique sans l'approbation préalable du département des relations gouvernementales de l'entreprise, pour les contributions politiques américaines, ou du président de votre unité commerciale avec notification aux relations gouvernementales, pour les contributions

politiques non américaines. De même, tous les contacts de lobbying avec des représentants visés de la branche législative ou de la branche exécutive des États-Unis sur les programmes ou les questions de General Dynamics doivent être approuvés par le département des relations gouvernementales de l'entreprise. Cela inclut l'incitation de groupes tiers comme les Chambres de commerce à faire du lobbying au nom de General Dynamics. En tant que simple citoyen, nous vous encourageons à participer individuellement aux affaires politiques avec votre propre temps et vos propres ressources.

Respecter la loi

General Dynamics opère dans un environnement hautement réglementé. De nombreuses entités gouvernementales dirigent la manière dont nous menons nos activités. Nous nous conformons strictement aux exigences de tous les gouvernements et agences avec lesquels nous faisons affaire.

Nous coopérons avec les inspections gouvernementales et sommes courtois envers les inspecteurs. Informez immédiatement le département juridique si vous avez connaissance d'une inspection, d'une enquête ou d'une demande d'information émanant d'une organisation extérieure.

Au cours d'une inspection, ne détruisez ou ne modifiez jamais de documents, ne mentez pas à un inspecteur, ne l'induisez pas en erreur et ne faites pas obstacle à la collecte d'informations. Le département juridique vous aidera à passer en revue toute information demandée par un inspecteur avant sa diffusion.

Tenue des dossiers

Nous conservons des dossiers précis sur toutes les transactions financières et commerciales. Nos procédures de tenue de dossiers sont essentielles pour garantir que tous les coûts sont correctement imputés.

Il est de votre responsabilité d'enregistrer tous les coûts avec précision et de suivre toutes les procédures comptables. Aucune entrée fausse ou trompeuse ne doit être faite dans nos livres et dossiers.

Vous devez observer attentivement nos politiques de rétention des documents, y compris les documents électroniques et les courriels. Ne détruisez jamais les documents qui, selon vous, pourraient être pertinents en tant que preuve dans une procédure civile, pénale ou réglementaire. Cela pourrait vous exposer, ainsi que l'entreprise, à de graves sanctions.

Qualité et tests

La qualité de nos produits est essentielle à notre réussite. Tous nos produits et services doivent répondre aux critères d'inspection, de test et de qualité appropriés, conformément aux exigences des contrats et des gouvernements. Vous devez remplir tous les documents de test de manière précise et rapide. En ce qui concerne la qualité et les tests, vous avez les responsabilités suivantes :

- Assumer la responsabilité personnelle de garantir la qualité du produit
- Connaître les tests que vous devez effectuer
- Savoir comment effectuer ces tests
- Consigner les résultats des tests avec précision

Fournisseurs, consultants, employés à temps partiel et employés temporaires

Nous sélectionnons nos fournisseurs, consultants et employés à temps partiel et temporaires en fonction de critères objectifs tels que le prix, la qualité et les performances antérieures et nous attendons d'eux qu'ils adoptent un comportement éthique et conforme.

Lorsque vous traitez avec des fournisseurs ou des consultants, vous avez les responsabilités suivantes :

- Exiger des offres concurrentielles, s'il y a lieu
- Évaluer équitablement toutes les propositions de travail
- Si vous traitez avec des fournisseurs ou des consultants aux États-Unis, ou le cas échéant dans d'autres juridictions, étudier les possibilités d'encourager les petites entreprises ou les entreprises appartenant à des minorités à travailler avec nous
- Recevoir des conseils juridiques concernant le fait de faire affaire avec d'anciens employés ou membres du conseil, ou des employés actuels ou anciens du gouvernement, y compris les militaires
- Ne pas accepter de cadeaux d'une valeur plus que modeste
- S'assurer que les repas fournis par un fournisseur ou un consultant servent un objectif commercial valide et sont appropriés à la relation

Comme condition d'emploi, les employés à temps partiel ou temporaires sont tenus de respecter le *Livre bleu*, ainsi que les politiques et pratiques de l'entreprise et des unités commerciales.

Travailler avec les clients du gouvernement et les fonctionnaires

Nous sommes un leader dans l'industrie de la défense. Nous fournissons des services et des produits à de nombreux gouvernements dans le monde entier. Les lois et règlements relatifs aux affaires avec les clients gouvernementaux et les officiers publics sont complexes. Lorsque vous travaillez avec des clients gouvernementaux et des officiers publics, vous devez être vigilant et vous conformer pleinement à toutes les lois et réglementations. C'est essentiel pour la réputation de notre entreprise.

Paievements illicites et pots-de-vin

Nous ne pratiquons ni la corruption ni les pots-de-vin. Un paiement illicite ou un pot-de-vin est le fait de donner ou d'accepter de l'argent, des honoraires, des commissions, des crédits, des cadeaux, des faveurs ou toute autre chose de valeur qui est directement ou indirectement fournie en échange d'un traitement favorable de quelque nature que ce soit. Vous ne devez jamais offrir, donner, demander ou recevoir une quelconque forme de paiement illicite ou de pot-de-vin. Un traitement favorable peut souvent sembler innocent, comme le fait de payer une facture plus tôt que nous le ferions normalement. Cependant, le fait de donner un cadeau ou toute autre chose de valeur est illégal lorsqu'il est offert en échange d'un traitement favorable.

Facturation et tarification

Nous sommes clairs et précis dans tous les aspects de notre facturation et de notre tarification. Nos tarifs reflètent le coût de conception et de production de nos produits, notre niveau d'effort, les conditions du marché et d'autres facteurs pertinents. Les factures doivent être claires et compréhensibles. Les trop-perçus seront remboursés rapidement dès leur découverte.

Les factures adressées aux clients doivent être ponctuelles, précises et honnêtes. Il est illégal de présenter une réclamation fausse ou frauduleuse à tout

client gouvernemental. Nous ne devons jamais transférer indûment des coûts entre des contrats ou des projets.

Lorsque vous êtes engagé dans la facturation et la tarification, vous avez les responsabilités suivantes :

- Être précis dans la tarification
- Charger et facturer les projets appropriés
- Ne pas fractionner les factures pour dissimuler des coûts ou éviter les procédures de paiement
- S'assurer que les factures sont précises, opportunes et complètes

Conformité aux contrats

Nous respectons toutes les conditions de nos contrats. Nous livrons les biens et services comme promis. Nous ne substituons jamais de matériaux, ne modifions jamais les tests, ou ne modifions pas les exigences de contrôle de la qualité, sauf conformément aux procédures gouvernementales applicables. Nous ne certifions jamais qu'une chose a été testée alors qu'elle ne l'a pas été.

Pour vous conformer aux termes de nos contrats, vous avez les responsabilités suivantes :

- Documenter la manière dont General Dynamics a rencontré ses obligations contractuelles.
- Ne pas faire de substitutions sans suivre les procédures gouvernementales.
- Exécuter tous les tests conformément aux termes du contrat.

Cadeaux et hospitalité - Clients gouvernementaux

Nous sommes en concurrence uniquement sur les mérites de nos produits et services. Nous n'essayons pas d'influencer la décision d'un client d'acheter auprès de General Dynamics en offrant des cadeaux, des repas, des divertissements ou toute autre chose

de valeur. La plupart des gouvernements ont des règlements interdisant à leurs employés d'accepter des articles de valeur de la part des entrepreneurs ou des fournisseurs. Nous suivons attentivement ces réglementations et politiques lorsque nous traitons avec des officiers du gouvernement et leurs représentants, tant des États-Unis que du monde entier. Ces règlements peuvent être complexes, assurez-vous donc de les comprendre. Demandez conseil à l'officier d'éthique de votre unité commerciale, qui consultera au besoin le département juridique.

L'offre de cadeaux, de repas ou de toute autre chose de valeur au gouvernement et aux officiers publics est presque toujours interdite. Ne donnez jamais d'argent ou tout autre objet de valeur à un gouvernement ou à un officier public dans le but d'influencer indûment une décision officielle ou d'obtenir ou de conserver un marché. Consultez l'officier d'éthique de votre unité commerciale avant d'offrir quoi que ce soit de valeur à un gouvernement ou à un officier public. Avant d'effectuer tout paiement pour faciliter une action gouvernementale de routine, vous devez obtenir l'approbation préalable du département juridique. De plus, tout cadeau offert à un gouvernement ou à un officier public doit être conforme aux politiques de General Dynamics et être enregistré avec précision dans nos livres et dossiers.

Embaucher des employés actuels ou anciens du gouvernement

Dans certains des pays où nous opérons, la loi restreint l'embauche ou le maintien en poste de certains employés du gouvernement qui ont participé à l'attribution ou à l'administration de contrats gouvernementaux à General Dynamics. Obtenez l'avis du département juridique avant de recruter, de passer en entrevue, d'embaucher ou d'attribuer un travail à des employés actuels ou anciens du gouvernement, y compris les membres du service militaire.

Divulgaration obligatoire

Nous nous conformons à toutes les réglementations applicables qui nous obligent à divulguer à un client gouvernemental les cas présumés de mauvaise conduite impliquant une fraude, un conflit d'intérêts, des paiements illicites, des gratifications illégales, certaines erreurs de facturation et de tarification, ou des paiements excessifs de la part des clients.

Les conséquences de la non-divulgaration de ces types d'infractions peuvent être graves. Si vous soupçonnez l'une de ces infractions, demandez rapidement conseil à l'officier d'éthique de votre unité commerciale ou au département juridique.

Intégrité de l'approvisionnement

Nous suivons les procédures d'attribution des contrats de nos clients. Nous ne demanderons pas la divulgation des informations exclusives de nos concurrents, ni le matériel de sélection des sources - le matériel utilisé pour évaluer les offres concurrentes. Nous ne recherchons ni n'acceptons d'informations confidentielles concernant un appel d'offres ou son processus en dehors des canaux réguliers et approuvés. Nous veillons à ne partager aucune de nos informations exclusives avec des officiers du gouvernement qui ne figurent pas sur la liste des personnes approuvées par le gouvernement. Nous ne discutons pas d'emploi et n'offrons rien de valeur à ceux qui participent au processus d'acquisition de nos biens et services.

Sécurité des informations gouvernementales

Nous avons une obligation permanente de protéger les informations classifiées. Nous ne chercherons pas à accéder à des informations pour lesquelles nous n'avons pas l'autorisation appropriée et le besoin de connaître.

Il est de votre responsabilité de suivre toutes les procédures de l'entreprise et du gouvernement pour le traitement des informations classifiées et des informations contrôlées non classifiées.

Facturation du temps et déclaration des frais

Nous facturons honnêtement notre travail à nos clients. Nous facturons notre temps et nos dépenses conformément aux procédures comptables de l'entreprise. Il est de votre responsabilité d'enregistrer votre temps et vos dépenses avec soin, rapidité et précision. Tout employé, consultant ou personnel de la main-d'œuvre contractuelle pris en défaut est sujet à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la cessation d'emploi ou la cessation de la mission/l'engagement. Si vous faites sciemment des déclarations fausses de temps, vous pouvez être accusé d'un crime.

Travailler ensemble

Nous sommes fiers de l'engagement et du dévouement de nos employés. Nous reconnaissons que les autres comptent sur nous pour faire notre travail comme nous comptons sur eux pour faire le leur. Nous sommes fiers des contributions que nous apportons aux communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Valeurs du milieu de travail

Au cœur de notre système de croyances se trouve le respect fondamental des droits humains et de la dignité de chaque individu. Chaque personne fait une différence dans notre monde, et nous croyons que les perspectives individuelles nous rendent plus forts. Dans notre entreprise, nous nous efforçons de créer une culture éthique qui traite les personnes de tous horizons de manière équitable et avec dignité et respect. Nous rémunérons nos employés de manière équitable, sur la base des taux du marché, et de leurs qualifications, et nous apprécions les contributions qu'ils apportent à notre entreprise.

Droits humains

Nous nous opposons à la traite des personnes et à toute forme d'exploitation. En tant que société ayant des opérations et des fournisseurs dans le monde entier, nous reconnaissons l'importance de veiller à ce que le respect des droits humains et de la dignité soit intégré à tous les niveaux de nos affaires. Nous attendons une adhésion stricte à ces valeurs, ainsi qu'aux lois applicables, partout où nous opérons. General Dynamics ne tolère pas la traite des personnes, le travail des enfants ou le travail forcé où que ce soit dans nos entreprises ou nos chaînes d'approvisionnement.

Égalité d'accès à l'emploi

Notre succès dépend en grande partie de notre environnement de travail. Nous soutenons un environnement positif dans lequel tous les individus peuvent grandir, contribuer et participer sans discrimination.

Nous nous engageons à appliquer des politiques et des pratiques de ressources humaines conformes à la loi dans tous les aspects de l'emploi, y compris : le recrutement, l'embauche, l'évaluation, la formation, la discipline et les opportunités de travail, le développement de carrière, la rémunération, la promotion et la cessation. Nous ne tolérons aucune discrimination illégale, quelle qu'elle soit. Nous encourageons et promouvons des environnements de travail qui sont axés sur les solutions.

Pour garantir un traitement respectueux et équitable à tous les employés, vous avez les responsabilités suivantes :

- Traiter vos collègues comme des égaux
- Comprendre et respecter toutes les politiques et procédures de l'entreprise et des unités commerciales relatives à l'emploi et à l'équité sur le lieu de travail

Harcèlement/violence sur le lieu de travail

Le harcèlement sur le lieu de travail comprend les déclarations et les actions qui dénigrent ou montrent de l'hostilité envers un individu ou un groupe en raison de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de la grossesse, de l'origine nationale, d'un handicap mental ou physique, de l'âge, du statut d'ancien combattant, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, du statut transgenre ou de l'état civil. Chacun d'entre nous a le droit d'être à l'abri d'un comportement inapproprié ou offensant au travail. Les remarques ou actions importunes, insultantes ou offensantes n'ont pas leur place dans notre entreprise.

Pour maintenir un lieu de travail exempt de harcèlement, vous avez les responsabilités suivantes :

- Comprendre et respecter toutes les politiques, procédures et règles de travail de l'entreprise et de l'unité commerciale relatives à la conduite sur le lieu de travail
- Exercer un bon jugement dans les relations professionnelles et personnelles avec vos collègues

Le harcèlement sexuel peut se produire dans de

nombreuses circonstances différentes. En général, le harcèlement sexuel se produit lorsque :

- Des demandes de rendez-vous, de faveurs sexuelles ou d'autres comportements verbaux ou physiques de nature sexuelle servent de base à des avantages professionnels ou à des décisions d'emploi
- Un environnement de travail intimidant, offensant ou hostile résulte d'avances sexuelles importunes, de blagues offensantes ou d'autres comportements verbaux et physiques insultants

Nous ne tolérons aucun comportement violent sur aucun lieu de travail, qu'il soit commis par ou contre nos employés. Les comportements suivants sont interdits : faire des remarques menaçantes, causer des blessures physiques à quelqu'un d'autre, endommager intentionnellement la propriété de quelqu'un d'autre, ou agir d'une manière agressive qui pousse une autre personne à craindre d'être blessée.

Faites preuve de discernement et informez rapidement votre superviseur, votre gestionnaire, les ressources humaines ou la sécurité si vous observez un comportement qui pourrait être dangereux ou violent.

Sécurité et santé

Nous suivons les lois et règlements en matière de sécurité et de santé au travail des juridictions où nous travaillons. Nous prenons les précautions nécessaires pour protéger nos collègues et nous-mêmes. Dans la mesure où cela est conforme à la loi, nous interdisons la possession de toute arme à feu ou arme sur la propriété de l'entreprise sans l'autorisation du bureau de sécurité.

Pour maintenir la sécurité de notre lieu de travail, vous avez les responsabilités suivantes :

- Signaler tous les risques de sécurité, les accidents et les blessures liées au travail.
- Respecter les règles de votre unité commerciale concernant l'usage du tabac pendant les heures de travail lorsque vous êtes sur la propriété de l'entreprise.
- Signaler toute violation présumée des procédures de sécurité à votre superviseur ou au service de sécurité et de santé.

Conscience sociale et engagement communautaire

General Dynamics s'engage à avoir une bonne

conscience sociale et soutient activement les communautés où les employés vivent, travaillent et font affaire. Nous voulons soutenir nos communautés et nous nous efforçons de le faire en établissant des partenariats avec des organisations de services locales et en encourageant l'engagement des employés dans des opportunités de bénévolat et des événements communautaires sur leur propre temps ou pendant les périodes de travail avec l'approbation de la direction.

Confidentialité et informations personnelles

General Dynamics respecte la confidentialité de ses employés et la sensibilité de certaines informations que nous obtenons des employés dans le cadre de leur emploi ou dans le cadre de la conduite des affaires. Nous utilisons les informations personnelles des employés uniquement à des fins professionnelles valables, conformément à nos politiques écrites concernant les catégories spécifiques d'informations personnelles. Nous utilisons une technologie et des normes solides pour protéger la sécurité de ces informations contre toute utilisation ou divulgation non autorisée.

Environnement de travail exempt de drogue

Nous nous efforçons de maintenir un lieu de travail exempt des effets de l'abus de drogues. La consommation de drogues illégales ou l'abus de substances contrôlées met en péril notre capacité à servir nos clients et peut compromettre la sécurité de nos opérations et la qualité de nos produits et services. Nous ne tolérons pas la consommation de drogues illégales ou l'abus de substances contrôlées lorsque les employés sont engagés dans les affaires de General Dynamics, ou lorsqu'ils travaillent sur un site de l'entreprise.

Vous devez signaler toutes les violations connues ou suspectées à votre superviseur ou gestionnaire.

Protéger nos ressources

On nous confie les ressources et les actifs de l'entreprise pour accomplir notre travail. Nous sommes responsables de la protection des fonds, des informations, des dossiers, des outils et des biens de l'entreprise.

Ressources de l'entreprise, informations exclusives et propriété intellectuelle

Les actifs, les biens et les ressources de General Dynamics doivent être utilisés principalement à des fins commerciales. Les ressources de l'entreprise comprennent, entre autres, les téléphones, le courriel, l'accès à Internet, la messagerie vocale, les télécopieurs, les ordinateurs, les équipements, les machines et les véhicules. Sous réserve des exigences locales, nous autorisons une utilisation raisonnable des appareils de communication pour un usage personnel approprié, à condition que cela n'interfère pas avec les performances professionnelles ou ne compromette pas la sécurité ou l'intégrité de notre réseau ou de nos systèmes.

Les gestionnaires peuvent autoriser l'utilisation personnelle des ressources de l'entreprise lorsque cette utilisation n'a pas lieu pendant les périodes de travail. Cette utilisation ne doit pas durer longtemps ou être fréquente, ni consommer une quantité importante des ressources de l'entreprise.

Les opportunités d'affaires sont également des actifs de l'entreprise. Ne prenez pas pour vous les opportunités d'affaires que vous découvrez en utilisant les ressources de l'entreprise. Il est du devoir de chacun de faire avancer les intérêts commerciaux légitimes de General Dynamics lorsque nous en avons la possibilité.

Notre propriété intellectuelle est un actif précieux. Cela comprend les droits d'auteur, les brevets, les secrets commerciaux, les marques, les idées, les inventions et les processus. Nous respectons et protégeons la propriété intellectuelle, qu'elle nous appartienne ou qu'elle appartienne à d'autres. General Dynamics est propriétaire de toutes les inventions, découvertes, idées et secrets commerciaux créés par les employés sur le lieu de travail ou produits en utilisant les ressources de l'entreprise.

Vous pouvez avoir accès à des informations exclusives ou confidentielles de l'entreprise ou de nos clients qui doivent être protégées contre toute utilisation ou divulgation non autorisée. L'obligation de conserver les informations confidentielles se poursuit même après que vous ayez quitté notre entreprise. Vous avez également le devoir de signaler les cas où des informations exclusives à l'entreprise sont compromises ou utilisées à mauvais escient par d'autres employés ou un initié malveillant.

Confidentialité des données

Dans le cadre de votre travail, vous êtes susceptible de manipuler des données pouvant inclure des informations personnelles et sensibles sur nos employés, candidats à l'embauche, actionnaires, membres du conseil d'administration, clients, vendeurs et autres tiers. La protection de ces informations est essentielle et doit être prise très au sérieux. Lors de la collecte de ces données, nous recueillons le minimum d'informations nécessaires pour répondre à nos besoins commerciaux et nous nous assurons que les informations collectées et entreposées ne sont utilisées qu'à des fins commerciales valables et conformément aux politiques et procédures écrites qui sont régulièrement mises à jour pour maintenir la conformité avec les lois et réglementations nationales et mondiales sur la confidentialité des données. Contactez vos départements de confidentialité, juridique et de sécurité pour obtenir des conseils lors de la collecte, de l'utilisation ou de l'entreposage de données personnelles et sensibles et lors de la conclusion de contrats avec des fournisseurs tiers qui effectuent ces tâches au nom de General Dynamics.

Confidentialité des clients

Nos affaires sont basées sur l'information. Vous pouvez avoir accès à des informations sensibles, confidentielles ou exclusives concernant nos clients et d'autres personnes avec lesquelles nous faisons affaire. Nous gagnons leur confiance en protégeant la confidentialité de leurs informations.

Protection de l'environnement et durabilité

Nous protégeons l'environnement des communautés dans lesquelles nous travaillons. Dans toutes les juridictions où nous opérons, nous nous conformons aux lois et réglementations sur la protection de l'environnement. Nous avons également mis en place des initiatives visant à minimiser au meilleur coût possible l'impact environnemental de nos activités, à maximiser l'efficacité de nos produits et à réduire les déchets, les émissions et la consommation d'énergie.

Pour protéger l'environnement, vous avez les responsabilités suivantes :

- Respecter toutes les directives et procédures environnementales pour la manipulation et l'élimination des déchets et des matières dangereuses sur le lieu de travail
- Prévenir et signaler tout déversement ou toute fuite
- Signaler à votre superviseur ou gestionnaire toutes les actions qui peuvent avoir un effet négatif sur l'environnement

Technologie de l'information

Comme tous nos autres actifs, notre technologie de l'information est une ressource de l'entreprise qui doit être utilisée de manière éthique et responsable pour faire avancer les affaires de notre entreprise. Vous ne devez jamais utiliser notre technologie ou nos systèmes pour soutenir une entreprise personnelle ou un projet politique. Nous protégeons nos systèmes informatiques contre tout accès par des parties non autorisées et comptons sur votre vigilance pour identifier et signaler toute activité suspecte sur les systèmes d'information.

La plupart des logiciels que nous utilisons sont sous licence pour un usage professionnel uniquement. Sauf autorisation expresse, les programmes logiciels ne peuvent pas être copiés pour un usage professionnel ou domestique, ni partagés avec d'autres.

Lorsque vous utilisez les technologies de l'information, vous avez les responsabilités suivantes :

- Protéger tous les équipements et informations informatiques
- Faire preuve de vigilance lors de l'exploitation des systèmes d'information et signaler immédiatement toute activité suspecte
- Ne pas utiliser un logiciel sans une licence appropriée

- Ne pas partager les mots de passe d'ordinateur
- Ne pas copier ou distribuer le logiciel en violation des termes de la licence
- N'écrivez rien que vous regretteriez de voir dans les médias

Utilisation d'Internet

Les superviseurs et les gestionnaires peuvent autoriser l'utilisation d'Internet en dehors des heures de travail, par exemple, pendant les pauses, le déjeuner, etc. Cependant, l'accès à l'Internet ne doit pas être utilisé pour soutenir une entreprise personnelle ou un projet politique, violer une des normes de ce *Livre Bleu*, ou embarrasser General Dynamics. Vous ne devez jamais utiliser l'accès Internet ou les services de télécommunications de l'entreprise pour télécharger, visualiser, envoyer ou transmettre des informations sexuellement explicites, discriminatoires, dérogatoires, illégales, blasphématoires ou abusives.

Notre nom et réputation

General Dynamics est fière de son nom et de sa réputation. La perception du public est essentielle à la poursuite de notre succès. Nous fournissons des informations précises et opportunes sur nos activités à nos investisseurs, aux médias et au grand public. Nous sommes très réfléchis et délibérés sur ce que nous disons lorsque nous publions des informations.

Si vous recevez une demande de renseignements de la part des médias, avisez votre unité commerciale respective ou le service de communication de l'entreprise et laissez-les répondre.

Soyez prudent lorsque vous vous identifiez comme un employé de General Dynamics sur les médias sociaux, et reconnaissez que lorsque vous le faites, vos actions pourraient se refléter sur l'entreprise.

N'oubliez jamais que vous êtes le reflet de General Dynamics, dans vos actions, dans vos inactions et dans vos paroles. Vous êtes chargé de cette responsabilité qui peut avoir un impact sur notre nom et notre réputation.

Droit d'inspection

Lorsque les lois et règlements locaux le permettent, l'entreprise peut exercer ses droits d'inspection de ses biens, de ses communications électroniques et de toutes les autres ressources et tous les actifs.

Passer à l'action

Nous sommes tous responsables d'agir de manière éthique. Nous devons accepter et remplir nos devoirs les uns envers les autres.

Notre programme d'éthique

Chez General Dynamics, notre culture, notre modèle d'entreprise et nos interactions quotidiennes sous-tendent notre philosophie. Ces valeurs sont un rappel constant de qui nous sommes et de ce que nous faisons, en toutes choses, à tout moment. Nous croyons que la direction et les employés partagent la responsabilité de l'éthique des affaires. L'entreprise fournit des outils et des ressources pour nous aider tous à comprendre et à maintenir nos normes de conduite éthique des affaires. Alignés sur notre éthos, les gestionnaires, les employés et les ressources de General Dynamics forment la base de notre programme d'éthique.

Réalités mondiales

Dans certaines juridictions, il existe des exigences et des réglementations différentes concernant la manière dont nous communiquons et des réglementations concernant la manière dont nous traitons les problèmes éthiques. Demandez conseil à l'officier de l'éthique de votre unité commerciale ou au service juridique pour connaître les règles qui s'appliquent à votre emplacement.

Gestionnaires et superviseurs

Les gestionnaires et les superviseurs sont censés fournir des conseils et des orientations en temps opportun aux employés sur les questions d'éthique et de conformité. Plus nous parlerons ouvertement de la conduite des affaires et de nos normes, plus nous serons clairs sur ce qui est attendu. Les gestionnaires et superviseurs devraient :

- Diriger par l'exemple
- Lire, comprendre, utiliser et mener des interactions quotidiennes en conformité avec notre philosophie, le *Livre bleu*, et les politiques de l'entreprise.

- Affirmer la nécessité de respecter les lois, les règlements et les politiques qui régissent nos affaires
- Encourager les employés à poser des questions et à obtenir des conseils avant d'agir
- Consulter l'officier de l'éthique de votre unité commerciale
- Mettre en place des mesures de contrôle pour détecter les risques de non-conformité
- Écouter attentivement lorsque les employés soulèvent des questions et des préoccupations d'ordre éthique
- Prendre des mesures rapides pour répondre aux questions et corriger les problèmes
- Favoriser un environnement de confiance dans lequel les employés peuvent s'exprimer sans crainte de représailles
- Tenir informer les personnes qui signalent des préoccupations et fournir une conclusion dans la mesure du possible

Employés

En tant qu'employé, on s'attend à ce que vous :

- Lisiez, compreniez, utilisiez et meniez des interactions quotidiennes en conformité avec notre philosophie, le *Livre bleu*, et les politiques de l'entreprise.
- Appreniez les détails des politiques qui ont un impact spécifique sur vos missions de travail
- Utilisez les ressources à votre disposition pour obtenir des conseils et de l'aide
- Suiviez la formation nécessaire pour faire votre travail
- Effectuiez votre travail conformément à nos normes d'éthique des affaires
- Teniez vos collègues responsables du respect de l'éthique des normes de travail
- Communiquiez vos préoccupations concernant une éventuelle mauvaise conduite éthique à votre superviseur, à un officier de l'éthique, à un autre membre de la direction, ou à la ligne d'assistance éthique

- Coopérez à toute enquête interne concernant un problème d'éthique ou de conformité signalé

Lorsque vous n'êtes pas sûr de la bonne conduite à adopter, posez des questions et obtenez des réponses avant d'agir.

Outils et ressources

General Dynamics met à jour et distribue le *Livre bleu* à tous les employés. Par la formation et la communication, nous transmettons aux employés nos normes d'éthique et de conduite des affaires. Nous veillons au respect de ces normes.

Nous mettons à votre disposition les outils et ressources suivants :

- Politiques et procédures
- Formation et éducation
- Ressources confidentielles où vous pouvez poser des questions, obtenir des conseils et signaler vos préoccupations
- Ligne d'assistance éthique de General Dynamics, disponible sur le Web à l'adresse www.gd.ethicspoint.com ou via les numéros gratuits figurant à la page 24 de ce livre
- Bureaux d'éthique et de conformité dans les unités commerciales et au siège de l'entreprise

Toutes les questions, conversations, appels et rapports faits de bonne foi seront pris au sérieux. Nous enquêterons sur toutes les préoccupations signalées - rapidement et de façon confidentielle - et nous les résoudrons de manière appropriée. Si nous constatons que nos normes ont été violées, nous prendrons des mesures, y compris l'imposition de mesures disciplinaires, la mise en œuvre de changements à l'échelle du système ou la notification de l'office ou de l'organisme gouvernemental compétent, selon le cas. Non seulement nous traiterons une situation spécifique, mais nous apporterons également des changements afin que des problèmes similaires ne se reproduisent pas.

Conversations confidentielles

Les conversations avec l'officier de l'éthique de votre unité commerciale sont traitées de manière confidentielle, conformément à nos obligations et politiques légales. Vous serez informé si votre identité est nécessaire pour répondre de manière satisfaisante à votre question ou à votre préoccupation.

Tous les appels ou contacts effectués auprès de notre ligne d'assistance éthique sont confidentiels et ne seront pas tracés. Nous tenterons de protéger l'identité de toute personne qui fait un rapport ou une demande de renseignements de bonne foi, conformément à nos obligations légales.

Comment fonctionne la ligne d'assistance éthique

Bien que la plupart des questions et des préoccupations puissent être résolues en discutant avec votre gestionnaire, la ligne d'assistance éthique constitue un moyen supplémentaire d'obtenir de l'aide, si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler d'un problème avec votre gestionnaire. La ligne d'assistance ne vise pas à remplacer les conversations entre les employés et les gestionnaires, mais plutôt à fournir une ressource supplémentaire aux employés.

Vous pouvez contacter la ligne d'assistance éthique à tout temps pour poser une question, exprimer une préoccupation ou signaler une éventuelle violation des lois, règlements ou politiques.

Les rapports à la ligne d'assistance peuvent être faits de manière confidentielle ou anonyme. Cependant, dans la mesure du possible, identifiez-vous lorsque vous contactez la ligne d'assistance. Le fait de rester anonyme peut limiter notre capacité à obtenir les informations nécessaires pour nous aider dans notre enquête et limitera notre capacité à fournir des mises à jour au fur et à mesure que l'enquête progresse.

Lorsque vous signalez une préoccupation, on peut vous demander de fournir l'heure, le lieu, les noms des personnes impliquées, et d'autres détails afin que nous puissions enquêter sur vos préoccupations. Chaque rapport est traité rapidement, discrètement et de manière professionnelle. Vous pouvez accéder à la ligne d'assistance en visitant le site www.gd.ethicspoint.com ou en utilisant l'un des numéros gratuits indiqués à la page 24.

À la suite d'un appel à la ligne d'assistance, un rapport est communiqué à un officier d'éthique autorisé de General Dynamics. Les rapports sont transmis au secteur fonctionnel le plus approprié au sein de General Dynamics pour enquête et résolution. Les rapports seront passés en revue et des mesures appropriées seront prises.

Tous les transferts de données seront traités conformément aux lois appropriées sur la protection

des données. Sous réserve de la législation locale, vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles détenues par le service d'assistance téléphonique.

Le site Web de la ligne d'assistance propose des ressources pour aider les employés et les gestionnaires à s'orienter dans les questions d'éthique. Sous "Ressources supplémentaires", vous pouvez trouver des liens vers :

- Le *Livre bleu*
- Un répertoire des officiers d'éthique de General Dynamics
- La boîte à outils du gestionnaire
- Notre modèle de prise de décision éthique

Enquête sur les violations présumées de nos normes

Si vous croyez qu'une personne associée à General Dynamics a violé nos normes, vous êtes censé porter l'affaire en toute bonne foi à l'attention de votre superviseur ou gestionnaire, de l'officier d'éthique de votre unité commerciale, du département juridique, ou du bureau d'éthique de l'entreprise afin que nous puissions mener une enquête rapide et approfondie. Vous pouvez déposer des rapports par téléphone, par courriel, en prenant rendez-vous ou en contactant notre ligne d'assistance.

Les rapports en ligne sont acceptés à l'adresse www.gd.ethicspoint.com ou en utilisant l'un des numéros sans frais indiqués à la page 24. Vous pouvez également contacter le comité de vérification du conseil d'administration de General Dynamics pour faire part de vos préoccupations concernant les questions de comptabilité ou de vérification en écrivant à l'adresse suivante :

Président, Comité de vérification, Conseil
d'administration de General Dynamics
c/o Bureau d'éthique de l'entreprise
11011 Sunset Hills Road, Reston, VA 20190
États-Unis d'Amérique

Dans de nombreuses circonstances, vous avez la responsabilité personnelle de signaler toute activité qui semble violer les lois, les règlements, les politiques ou ce *Livre bleu*.

Interdiction des représailles

General Dynamics n'exercera pas de représailles contre toute personne qui porte à notre attention de bonne foi un problème d'éthique ou de conformité. Les personnes qui soulèvent des préoccupations ou qui nous aident à résoudre les problèmes signalés sont protégées contre les représailles. Toute personne qui utilise le programme d'éthique et de conformité pour répandre des faussetés, menacer les autres ou porter atteinte à la réputation d'une autre personne fera l'objet de mesures disciplinaires.

Décourager d'autres employés à faire un rapport ou à obtenir l'aide dont ils ont besoin est interdit et peut entraîner des mesures disciplinaires.

Mesures disciplinaires

Les violations des lois, des règlements, des principes, de ce *Livre Bleu*, ou de nos politiques peuvent avoir de graves conséquences pour vous et pour General Dynamics. Certaines violations peuvent être de nature criminelle et passibles d'amende ou d'emprisonnement. Les violations peuvent mettre en péril nos relations avec nos clients et nos fournisseurs, et pourraient entraîner la perte du privilège de faire affaire dans les pays où nous opérons. Les employés qui enfreignent les lois, les règlements, le présent *Livre bleu*, ou nos politiques sont soumis à des mesures disciplinaires, conformément aux lois applicables, qui peuvent impliquer une variété de mesures selon le cas, pouvant aller jusqu'au licenciement. Toutes les mesures disciplinaires sont décidées au cas par cas.

Index

- Actions, 8, 10, 12
- Affaires internationales, 12
- Antitrust, 10
- Armes à feu, 17
- Boycotts, 10
- Cadeaux, 11, 13, 14-15
 - clients commerciaux, 11
 - clients gouvernementaux, 14-15
- Citoyenneté d'entreprise, 4, 17
- Concurrents, 8, 10, 11, 15
- Confidentialité des clients, 18
- Confidentialité des données, 4, 18
- Confidentialité, 11, 15, 18, 21
- Confidentialité, 17, 18
- Conflits d'intérêts, 10, 11
- Conformité aux contrats, 14
- Conseils, 8, 9, 11, 13, 15, 18, 20, 21
- Consultants, 11, 12, 13, 15
- Contrat de travail, 8
- Contributions politiques, 12-13
- Déclaration des frais, 15
- Dilemmes, 9
- Divertissement, 11, 14
- Divulgaration obligatoire, 15
- Documents, 13
- Données, 12, 18, 21, 22
- Drogues illégales/substances contrôlées, 17
- Droit d'inspection, 19
- Droits humains, 16
- Égalité d'accès à l'emploi, 4, 16
- Emploi extérieur, 11
- Employés du gouvernement, anciens, 13, 15
- Engagement communautaire, 17
- Enquête, 13, 21, 22
- Entrepreneurs, 8, 12, 15
- Environnement de travail exempt de drogue, 17
- Facturation et tarification, 14, 15
- Factures, 14
- Fournisseurs, 4, 7, 8, 10, 11, 13, 15, 22
- Frais de temps, 15
- Gratuités, 15
- Harcèlement sur le lieu de travail, 16-17
- Harcèlement, sexuel, 16-17
- Importation/Exportation, 12
- Informations exclusives, 10, 15, 18
- Informations privilégiées, 12
- Informations, classifiées, 15
- Informations, concurrentielles, 10, 11
- Informations, exclusives, 10, 11, 15, 18
- Inspections gouvernementales, 13
- Intégrité de l'approvisionnement, 11, 15
- Intérêts financiers, 10
- Internet, 12, 18, 19
- Ligne d'assistance éthique, 9, 20-22, 24
- Ligne d'assistance, 9, 20-22, 24
- Lobbying, 12-13
- Matériaux de sélection des sources, 15
- Médias, 19
- Menace interne, 18
- Mesures disciplinaires, 15, 21, 22
- Modèle de prise de décision éthique, 3, 9, 22
- Modèle d'éthique des affaires, 7
- Obtenir des réponses, 9, 21
- Opérations sur titres, 12
- Opportunités d'affaires, 18
- Ordinateurs, 18, 19
- Paievements illicites et pots-de-vin, 14, 15
- Philosophie, 3, 4-5, 8, 20
- Pots-de-vin, 14
- Pratiques de vente, 10
- Principes d'éthique des affaires, 6, 7
- Propriété intellectuelle, 18
- Protection de l'environnement, 18-19
- Qualité, 13, 14, 17
- Questions, 3, 9, 20, 21
- Relations,
 - affaires personnelles, 10
 - organisationnelles, 11
- Repas, 11, 13, 14, 15
- Représailles, 20, 22
- Réputation, 6, 7, 14, 19, 22
- Ressources, protéger l'entreprise, 18-19
- Sécurité des informations gouvernementales, 15
- Sécurité et santé, 4, 9, 17
- Substitutions, 14
- Technologie de l'information, 19
- Tenue des dossiers, 13, 15, 18
- Tests, 13, 14
- Valeurs du milieu de travail, 16
- Violence sur le lieu de travail, 16-17

La ligne d'assistance éthique de General Dynamics

Appelez sans frais 24 heures par jour, 7 jours par semaine

PAYS	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
Allemagne	0800 1821157
Arabie Saoudite	800-850-0454
Australie	1800518093
Autriche	0800 017867
Canada	1-800-433-8442 1-855-350-9393
Corée du Sud	00798 14 203 0274
Emirats Arabes Unis	800 0320514
Espagne	900876281
États-Unis	1-800-433-8442
France	0 800 99 13 17
Hong Kong	800930294
Italie	800909705
Koweït	503-619-1815
Mexique	800-681-6728
Qatar	00800100326
Royaume-Uni	0800 048 5503
Singapour	8008523887
Suisse	0800 000 617

Des numéros sans frais sont disponibles dans chaque pays où GD a des employés. Rendez-vous sur le site www.gd.ethicspoint.com pour une liste complète des numéros de téléphone. Les appels à frais virés peuvent également être effectués au 503-619-1815.